

Communiqué de presse

Syngenta Group est le meilleur employeur agricole selon *Science Magazine* pour la 8^e année

- Le Groupe maintient également son statut d'employeur mondial parmi les 5 premiers dans le classement 2024

25 octobre 2024, Bâle, Suisse

Syngenta Group a une fois de plus confirmé sa position parmi les cinq meilleurs employeurs au monde, et le premier employeur agricole, d'après l'enquête 2024 *Science Careers Top Employers Survey*.

C'est la huitième année consécutive que l'entreprise obtient cette reconnaissance prestigieuse, soulignant son engagement inébranlable en faveur du développement du personnel, de la recherche de pointe, de l'innovation collaborative et de la position de leader de l'industrie.

"Nous sommes ravis de conserver notre statut de premier employeur agricole au monde", déclare Camilla Corsi, Global Head of Crop Protection Research. "Cette reconnaissance constante témoigne de la détermination de notre équipe à poursuivre notre vision : être la force la plus diversifiée, la plus fiable et la plus innovante au service de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire mondiale."

Trevor Hohls, Head of Seeds Development, a souligné l'importance de l'acquisition et de la rétention des talents en déclarant : "Notre succès dépend de notre capacité à attirer et à former les esprits les plus brillants dans les domaines de la science et de la technologie. Nous avons créé un environnement qui ne se contente pas de mettre nos

équipes au défi, mais qui leur donne les moyens d'agir, en leur donnant accès à des outils de pointe et en favorisant une culture où l'innovation est florissante."

Syngenta Group continue de repousser les limites de l'innovation agricole, avec trois produits phares récemment mis sur le marché - la technologie TYMIRIUM[®], la technologie PLINAZOLIN[®] et la technologie ADEPIDYN[®] - et avec des avancées significatives dans des domaines tels que l'édition de gènes CRISPR, la protection des cultures pilotée par l'IA et les technologies de semences résilientes au climat. L'engagement de Syngenta en faveur de ses priorités en matière de développement durable guide son travail, en veillant à ce que ses innovations favorisent le progrès, de sorte que l'agriculture qui nourrit le monde l'améliore également.

Les scientifiques de Syngenta ont récemment mis au point une nouvelle technologie de sélection révolutionnaire qui intègre l'induction haploïde et l'édition du génome, ce qui pourrait accroître la vitesse d'introggression des caractères et permettre de nouvelles avancées.

"Alors que nous nous tournons vers l'avenir, notre objectif reste d'exploiter la puissance de la science et de la technologie pour faire des découvertes audacieuses, en utilisant la puissance des données pour relever les défis complexes auxquels l'agriculture mondiale est confrontée", a déclaré Trevor Hohls.

Camilla Corsi partage cet avis : "Cette reconnaissance du magazine *Science* réaffirme notre position de leader en matière d'innovation agricole. En associant nos talents de classe mondiale à des technologies de pointe et à une approche ouverte de la collaboration, nous trouvons de nouveaux moyens d'autonomiser les agriculteurs du monde entier".

A propos de Syngenta Group

Syngenta Group dont les racines remontent à plus de 250 ans, figure parmi les leaders mondiaux dans le secteur de la technologie et de l'innovation agricole. Avec environ 60'000 employés, opérant dans plus de 100 pays, l'entreprise œuvre à la transformation de l'agriculture grâce à des innovations technologiques fondées sur la science afin de fournir une productivité élevée et des aliments de haute qualité tout en luttant contre le changement climatique et en restaurant la nature. Syngenta Group travaille avec les agriculteurs et ses partenaires à la réalisation de quatre priorités en matière de développement durable : Des Rendements Plus Élevés, Un Impact Moindre ; Régénérer les Sols et la Nature ; Améliorer la Prospérité Rurale ; et Des Opérations Durables. Ces priorités s'appuient sur des pratiques agricoles régénératrices visant à nourrir et restaurer la santé des sols, à protéger le climat et la biodiversité, et à améliorer la productivité et la rentabilité des exploitations agricoles. Syngenta Group enregistré à Shanghai, en Chine, et avec son siège de direction se trouvant en Suisse, tire sa force de ses unités d'affaires – Syngenta Crop Protection dont le siège se trouve en Suisse, Syngenta Seeds dont le siège est aux États-Unis, ADAMA® qui a son siège social en Israël et Syngenta Group China. Ensemble, ces entreprises offrent des moyens inégalés dans le secteur pour servir les clients dans le monde entier.

Pour les photos et vidéos de Syngenta Group, veuillez consulter la médiathèque de Syngenta Group.

Pour en savoir plus sur la manière dont notre innovation permet aux agriculteurs du monde entier de s'épanouir, lisez nos articles dans la section « Stories » des sites internet de Syngenta et de Syngenta Group.

Contact

Media Relations

media@syngentagroup.com

La protection des données est importante pour nous. Vous recevez cette publication conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 1 lettre f du RGPD (« intérêt légitime »). Cependant, si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres informations sur Syngenta Group, il vous suffit de nous envoyer un bref message informel et nous ne traiterons plus les informations vous concernant à cette fin. Vous trouverez également de plus amples informations dans notre politique de confidentialité.

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce document peut contenir des déclarations prospectives, qui sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de rendre les résultats très différents de ceux annoncés. Pour le groupe Syngenta, ces risques et incertitudes sont, notamment, les risques liés aux procédures judiciaires, aux autorisations réglementaires, au développement de nouveaux produits, à l'intensification de la concurrence, au risque de crédit client, à la conjoncture économique générale et aux conditions de marché, à la conformité et aux mesures correctives, aux droits de propriété intellectuelle, aux réorganisations internes, à la dépréciation des actifs incorporels, à la façon dont les consommateurs perçoivent les cultures et organismes génétiquement modifiés ou les produits chimiques de protection des cultures, aux variations climatiques, aux fluctuations des taux de change et/ou des prix des matières premières, aux dispositions d'approvisionnement auprès d'une source unique, à l'incertitude politique, aux catastrophes naturelles et aux atteintes à la sécurité des données ou autres perturbations des systèmes informatiques. Le groupe Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les hypothèses modifiées ou d'autres facteurs.